



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Onzième session**

Genève, 20-24 avril 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la onzième réunion**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 20 avril 2020 à 10 heures¹**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Observations liminaires.
4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable.
5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
6. Décision 2004/233 du Conseil économique et social.
7. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de la promotion de l'action dans les domaines interdépendants que sont l'alimentation, l'énergie et l'eau.
8. Moyens de promouvoir l'énergie durable.
9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du système des Nations Unies pour la gestion des ressources :
 - a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources ;

¹ Les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<https://www.unece.org/index.php?id=52488>) ou par courriel (reserves.energy@un.org), au moins deux semaines avant le début de la session. Ils sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, à l'entrée située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, pour obtenir un badge d'identification. Le service d'inscription au portail de Pregny est ouvert tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 75976 ou 74140).



- b) Élaboration du système des Nations Unies pour la gestion des ressources ;
 - c) Minéraux ;
 - d) Pétrole ;
 - e) Sources d'énergie renouvelables ;
 - f) Ressources en combustibles nucléaires ;
 - g) Projets d'injection ;
 - h) Ressources d'origine anthropique ;
 - i) Ressources en eaux souterraines ;
 - j) Aspects commerciaux et information financière ;
 - k) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs ;
 - l) Autres applications possibles.
10. Prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
 11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques.
 12. Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
 13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources.
 14. Formation et sensibilisation.
 15. Coopération avec d'autres organisations et entités.
 16. Plan de travail pour 2018-2019 et pour 2020-2021.
 17. Questions diverses.
 18. Adoption des conclusions et des recommandations.
 19. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

On trouvera les documents de la session sur le site Web dès qu'ils seront disponibles². Un calendrier provisoire de la session est présenté à la section III du présent document. Une version révisée et détaillée du calendrier pourra être consultée sur le site Web à l'approche de la session.

2. Élection du Bureau

À sa neuvième session, tenue en avril 2018, le Groupe d'experts a élu un Bureau qui siègera jusqu'à la fin de la onzième session. Il sera invité à élire un nouveau Bureau.

² <https://www.unece.org/index.php?id=52488>.

3. Observations liminaires

Les observations liminaires porteront notamment sur l'état actuel de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (Système de gestion des ressources), et sur la manière dont ces outils peuvent aider les pouvoirs publics, les secteurs professionnels, les investisseurs et les organisations internationales à faire face aux problèmes qui se posent aujourd'hui en matière de développement durable des ressources énergétiques et minérales.

4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable

Un atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sera organisé les 20 et 21 avril. Cette manifestation donnera lieu à des débats sur les questions suivantes : rôle et importance d'une gestion intégrée et coordonnée des ressources ; droits des populations et communautés locales ; contribution possible de la gestion des ressources et des travaux du Groupe d'experts au suivi précis de la progression des pays vers l'objectif d'émissions nettes nulles et à l'élaboration de mesures d'accélération ; rôle possible de la gestion des ressources dans la réalisation des ODD et principales difficultés relatives aux objectifs qui se posent dans la gestion des ressources.

Une session sera organisée pour présenter les travaux et l'expérience de la First Nations Major Projects Coalition (FNMPC), entre autres organisations, en matière de gestion des ressources dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, de réconciliation et de collaboration avec les entreprises.

5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources

Le secrétariat donnera un aperçu des activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis sa vingt-huitième session, tenue du 25 au 27 septembre 2019, ainsi que des décisions qui ont été prises, notamment par le Comité exécutif de la CEE, en ce qui concerne les travaux du Groupe d'experts. Il a ainsi été décidé d'approuver le renouvellement du mandat de cinq ans du Groupe d'experts et son plan de travail pour 2020-2021, et d'entériner les spécifications pour l'application de la CCNU aux ressources solaires et les spécifications pour l'application du Système de gestion des ressources aux ressources éoliennes.

6. Décision 2004/233 du Conseil économique et social

À sa dixième session, le Groupe d'experts a chargé le Bureau d'examiner la décision 2004/233³ du Conseil économique et social relative à la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales et de proposer une décision actualisée ou un nouveau projet de décision concernant la CCNU et le Système de gestion des ressources, à soumettre au Groupe d'experts pour approbation avant soumission au Comité de l'énergie durable. Il examinera les informations qui lui seront communiquées.

³ <http://www.un.org/en/ecosoc/docs/2004/decision%202004-233.pdf>.

7. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de la promotion de l'action dans les domaines interdépendants que sont l'alimentation, l'énergie et l'eau

À sa dixième session, le Groupe d'experts a prié le Bureau, en coopération avec le Groupe de travail pour la réalisation des objectifs de développement durable, de poursuivre l'élaboration et la promotion des principes, méthodes et études de cas pour la réalisation des ODD qui peuvent faciliter l'élaboration du Système de gestion des ressources. Pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, il convient d'adopter une approche globale et intégrée de la mise en valeur durable de toutes les ressources naturelles. Les normes en vigueur en matière de gestion des ressources ont été élaborées au profit d'un modèle économique linéaire fragmenté, dans lequel se juxtaposent les secteurs des ressources minérales, du pétrole, des énergies renouvelables, de l'eau et d'autres ressources. Les questions sociales et environnementales y jouent un rôle mineur. Il convient de mettre en place un nouveau système de transformation pour la gestion durable des ressources qui favorisera la circularité, améliorera l'efficacité, éliminera le gaspillage et renforcera les interconnexions, en toute transparence, avec tous les domaines de la vie sociale et de l'économie.

La contribution de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'amélioration de l'efficacité systémique de la gestion et de la production des ressources, notamment en ce qui concerne la performance environnementale, et à l'amélioration de la qualité de vie, sera examinée. Les travaux du Groupe de travail pour la réalisation des objectifs de développement durable seront présentés et examinés.

Le document de réflexion intitulé « Élaboration de spécifications détaillées, de lignes directrices et de pratiques optimales concernant l'utilisation efficace de la CCNU et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources au service du développement durable : valeurs mondiales, contextes régionaux, priorités et besoins en matière de gestion des ressources à l'ère des mégadonnées et de l'intelligence artificielle » (ECE/ENERGY/GE.3/2020/7) sera présenté et examiné.

Des informations à jour sur les activités multipolaires de la CEE relatives à l'utilisation durable des ressources naturelles visant à concevoir et à mettre en œuvre des politiques intégrées à l'appui du Programme 2030 seront présentées et examinées.

8. Moyens de promouvoir l'énergie durable

À sa neuvième session, le Groupe d'experts a fait remarquer que le projet de la CEE intitulé « Moyens de promouvoir l'énergie durable », placé sous l'égide du Comité de l'énergie durable, était pour lui une occasion unique d'étudier le lien entre gestion des ressources et énergie durable. Le Comité cherche les moyens d'atteindre les ODD liés à l'énergie et d'honorer les engagements pris ultérieurement dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Tous les organes subsidiaires du Comité ont été invités à contribuer aux dialogues stratégiques et technologiques organisés dans ce contexte. Le Groupe d'experts a demandé à participer directement au projet. Il souhaitait, en particulier, apporter son expérience sur les questions environnementales et sociales.

Des informations actualisées sur le projet seront présentées par le Vice-Président du Bureau, désigné pour représenter le Groupe d'experts au sein du projet. Le Groupe d'experts sera invité à examiner les informations fournies et à formuler des recommandations sur la meilleure façon de continuer de participer et de contribuer au projet.

Si le temps le permet, les éléments suivants seront brièvement présentés : rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) intitulé

« Global Warming of 1.5°C »⁴ (Un Réchauffement planétaire de 1,5 °C) ; le résumé de dix ans de rapports sur l'écart des émissions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)⁵ ; « Sky scenario » de la société Shell⁶. Le Groupe d'experts sera ensuite invité à en examiner les incidences sur ses travaux.

9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Le Groupe d'experts sera informé de l'état du développement, de la gestion et de l'application de la CCNU à la gestion durable des ressources, notamment des progrès réalisés dans ces domaines depuis la dixième session et de toute recommandation formulée par le Bureau du Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts est chargé de développer et de gérer la Classification-cadre moyennant des tests rigoureux, des vérifications et des mises à jour régulières.

Il sera informé des activités menées par le Groupe technique consultatif.

Une étude de cas fournissant des lignes directrices et des exemples types dans la perspective d'appliquer ailleurs dans le monde le document-relais établi entre la Classification nationale type des ressources et réserves pétrolières de la République populaire de Chine (GB/T 19492-2004) et la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2020/8) sera présentée. Une étude de cas sur l'application du document-relais entre la Classification chinoise des ressources/réserves de combustibles solides et de produits minéraux (GB/T 17766-1999) et la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) (ECE/ENERGY/GE.3/2020/9) sera présentée.

Le Groupe d'experts sera informé des mises à jour nécessaires aux documents-relais existants et de tout éventuel nouveau document-relais à l'étude.

Le Groupe d'experts sera informé d'une proposition visant à explorer et à examiner les combinaisons du tableau de la CCNU qui n'apparaissent pas dans les classes et sous-classes couramment utilisées, et la mesure dans laquelle ces combinaisons pourraient contribuer à clarifier les estimations des ressources nationales communiquées par les pouvoirs publics et les organisations internationales.

Les applications actuelles de la Classification-cadre à la gestion durable des minéraux, du pétrole, des sources d'énergie renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires et des ressources d'origine anthropique ainsi qu'aux projets hydrauliques et d'injection seront examinées et débattues. La question des aspects commerciaux et de l'information financière sera également abordée.

a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources

À sa dixième session, le Groupe d'experts a recommandé que le texte de la Convention-cadre soit revu de telle manière qu'y soit mentionnée toute la gamme des divers produits et toutes les parties prenantes de la CCNU. La version de la CCNU actualisée en décembre 2019 (ECE/ENERGY/125 et n° 61 de la série *ECE Energy*) sera présentée.

Le Groupe d'experts a en outre recommandé de simplifier et de mettre à jour les définitions des catégories et sous-catégories de la CCNU afin d'établir un cadre plus utile pour le Système de gestion des ressources. Diverses considérations relatives à cette importante mise à jour de la CCNU seront présentées et examinées.

⁴ <https://www.ipcc.ch/sr15/>.

⁵ <https://www.unenvironment.org/resources/emissions-gap-report-10-year-summary>.

⁶ <https://www.shell.fr/energy-and-innovation/scenario-sky.html>.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

b) Élaboration du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

À sa dixième session, le Groupe d'experts a recommandé que le Système de gestion des ressources soit façonné pour servir une approche systémique intégrée de la gestion de toutes les ressources, conformément au Programme 2030. Il a demandé au Bureau, en étroite coopération avec le Groupe de travail pour la réalisation des objectifs de développement durable, d'élaborer les principes fondamentaux du Système de gestion des ressources et, par la suite, la structure du système associé, y compris la gestion des données et les spécifications à l'appui de la gestion durable des ressources. Il lui a également demandé de rédiger une brève déclaration indiquant qui seront les utilisateurs du Système de gestion des ressources, de quelles informations ils ont besoin et à quelles fins ce Système sera utilisé. La note de cadrage, qui comprend une évaluation des utilisateurs et des parties prenantes potentiels, les principes fondamentaux et un projet de plan détaillé par étapes pour l'élaboration du Système de gestion des ressources, sera présentée (ECE/ENERGY/GE.3/2020/4). Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations sur les activités à venir.

c) Minéraux

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans l'application de la Classification-cadre aux ressources minérales ainsi que des travaux du Groupe de travail des ressources minérales.

Des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration de spécifications, de lignes directrices et d'études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux ressources minérales seront présentées.

Le Groupe d'experts examinera ces informations.

d) Pétrole

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans l'application de la Classification-cadre aux ressources pétrolières, ainsi que des travaux du Groupe de travail chargé du pétrole.

Des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration de spécifications, de lignes directrices et d'études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux ressources pétrolières seront présentées.

Le Groupe d'experts examinera ces informations.

e) Sources d'énergie renouvelables

Le Groupe de travail de la classification des énergies renouvelables présentera les progrès qu'il a accomplis dans l'élaboration d'un système de classification des ressources énergétiques renouvelables qui se fonde sur la Classification-cadre et qui soit applicable à l'échelle mondiale.

Le sous-groupe de l'énergie géothermique présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à l'énergie géothermique.

Le sous-groupe de la bioénergie présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à la bioénergie.

Le sous-groupe de l'énergie solaire présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à l'énergie solaire.

Le sous-groupe de l'énergie éolienne présentera les progrès accomplis dans l'application de la Classification-cadre à l'énergie éolienne.

L'application de la Classification-cadre à d'autres sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydraulique et les ressources énergétiques marines sera examinée.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et recommandera les prochaines étapes.

f) Ressources en combustibles nucléaires

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés dans l'application de la CCNU aux ressources en combustibles nucléaires et les pistes possibles en la matière, ainsi que des travaux du Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires.

Des informations actualisées sur l'élaboration du projet de document de réflexion intitulé « Le rôle de l'énergie nucléaire dans le développement durable : pistes pour commencer », présenté à la dixième session (ECE/ENERGY/GE.3/2019/6), seront communiquées.

Des informations à jour sur l'élaboration de lignes directrices et d'études de cas pour l'application de la Classification-cadre et du Système de gestion des ressources à la gestion des ressources en uranium et en thorium seront fournies. En particulier, le document de réflexion intitulé « Gestion intégrée du cycle de vie des ressources en combustibles nucléaires pour une énergie durable » (ECE/ENERGY/GE.3/2020/6) sera présenté pour discussion et examen.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

g) Projets d'injection

Le Groupe d'experts examinera l'utilisation de la Classification-cadre pour la classification des projets d'injection et les activités du Groupe de travail des projets d'injection. Des informations à jour sur l'état d'avancement des études de cas concernant l'application de la Classification-cadre aux projets d'injection seront fournies.

Le Groupe d'experts examinera ces informations.

h) Ressources d'origine anthropique

Les progrès accomplis par le Groupe de travail des ressources anthropiques, y compris les propositions d'études de cas concernant l'application de la CCNU aux ressources d'origine anthropique, seront présentés.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

i) Ressources en eaux souterraines

Le Groupe d'experts sera informé des travaux du Groupe de travail des eaux souterraines, créé en 2019. Les questions et problèmes ayant trait à l'application de la CCNU aux eaux souterraines seront présentés.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

j) Aspects commerciaux et information financière

Le Groupe de travail des aspects commerciaux fera une mise au point sur les aspects commerciaux et l'information financière. Il parlera en particulier de ses travaux d'élaboration du document intitulé « La CCNU appliquée aux évaluations commerciales – Mise au point » (ECE/ENERGY/GE.3/2020/5). Il sera proposé d'examiner l'utilisation de la CCNU comme modèle pour présenter la valeur commerciale des actifs selon le cadre et l'évolution du marché dans un monde où des mesures sont prises pour réaliser les ODD, afin de déterminer les actifs commercialement viables et ceux qui sont immobilisés. Les progrès réalisés dans l'élaboration de lignes directrices pour faciliter les évaluations commerciales dans le cadre du Système de gestion des ressources, y compris des orientations sur l'utilisation des informations associées aux projets classés dans la CCNU, seront également présentés.

Les discussions porteront également sur l'éventuelle utilisation de la CCNU pour rendre compte de la résilience des portefeuilles à la lumière des recommandations de

l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat⁷ du Conseil de stabilité financière et des travaux récemment effectués par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable avec les sociétés pétrolières et gazières sur les informations financières ayant trait au climat publiées par les compagnies pétrolières et gazières⁸.

Les conséquences éventuelles pour le Groupe d'experts et les parties prenantes seront passées en revue et des recommandations seront formulées quant aux mesures à prendre.

Des données à jour sur l'information financière relative aux activités liées aux ressources, y compris éventuellement les travaux du Conseil des normes comptables internationales (IASB) et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) seront également présentées.

k) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs

Le Groupe de travail des personnes compétentes fournira des informations à jour sur ses travaux, notamment sur la création d'un réseau axé sur le perfectionnement professionnel dans le cadre de l'application pratique de la CCNU, comme l'a demandé le Groupe d'experts à sa dixième session.

l) Autres applications possibles

Le plan de travail pour 2018-2019 prévoit que le Groupe d'experts étudiera et élaborera à la demande d'autres applications de la Classification-cadre, pour autant que ces activités ne l'empêchent pas de remplir ses autres obligations. Il est précisé que tout nouvel axe de travail du Groupe d'experts dépend de l'apport de ressources extrabudgétaires.

Si le temps le permet, le Groupe d'experts examinera l'application éventuelle de la CCNU à d'autres ressources telles que le méthane provenant des mines de charbon.

10. Prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Le Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux présentera les travaux qu'il a consacrés à l'élaboration de lignes directrices concernant la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre. Un document élaboré par le Groupe de travail des principes de classification des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2020/3) sera également présenté. Ce document décrit les principes de classification qui s'appliquent à tous les types de ressources. Bien que l'accent soit mis sur la CCNU, ces principes devraient également s'appliquer à d'autres systèmes de classification, notamment ceux qui sont harmonisés avec la CCNU. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

Une série de questions relatives aux aspects sociaux et environnementaux de la gestion des ressources, telles que les droits des populations et des communautés locales et les pratiques optimales pour une participation réussie des citoyens et des communautés, seront examinées.

11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques

Le Groupe d'experts sera informé de l'intérêt croissant pour la Classification-cadre, de plus en plus utilisée dans divers pays et régions, en particulier dans l'Union européenne,

⁷ <https://www.fsb-tcfd.org/>.

⁸ <https://www.wbcsd.org/Programs/Redefining-Value/External-Disclosure/TCFD/Resources/Climate-related-financial-disclosure-by-oil-and-gas-companies>.

dans les pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède), en Afrique, en Amérique centrale et en Amérique latine, et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à proposer les travaux qu'il convient de mener pour faire face à l'utilisation croissante de la Classification-cadre au niveau mondial.

12. Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Les centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources constituent un réseau collaboratif d'organisations destiné à promouvoir la mise en valeur durable des ressources nécessaires au développement, conformément au Programme 2030 et à l'Accord de Paris sur le climat. Ces centres sont conçus pour fournir un appui stratégique, des services de conseil et de consultation technique, des services d'éducation, de formation et de diffusion, et d'autres prestations essentielles aux dirigeants et aux acteurs associés à la mise en valeur durable des ressources à l'échelle nationale. Ils ont pour mission de faire progresser le déploiement mondial de la CCNU et du Système de gestion des ressources afin de permettre, de manière durable, la fourniture des ressources nécessaires pour la réalisation du Programme 2030.

Les critères pour l'institution d'un centre international d'excellence sur la gestion durable des ressources et son mandat type seront présentés. L'état d'avancement de la mise en place de ces centres d'excellence aux niveaux national ou régional fera également l'objet d'une présentation.

Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des projets extrabudgétaires menés à l'appui de l'application de la Classification-cadre, à savoir :

a) Le projet relatif à l'amélioration des capacités nationales des pays d'Asie centrale aux fins de l'harmonisation et de la mise en place d'un système de classification et de gestion durable des ressources énergétiques et minérales qui soit applicable à l'échelle mondiale (financé par la Fédération de Russie) ;

b) Le projet relatif à la gestion intégrée des ressources en énergie et en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale (financé par le Compte de l'ONU pour le développement).

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action pour la mobilisation des ressources pour la CCNU seront présentés.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies.

13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources

À sa dixième session, le Groupe d'experts a noté les effets bénéfiques très importants de la diversité et de l'inclusion dans le domaine de la gestion des ressources ; il a recommandé au Bureau de suivre les progrès réalisés pour améliorer la participation des femmes dans la gestion des ressources et d'examiner la diversité et l'inclusivité dans les sous-groupes du Groupe d'expert. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau et au Groupe de travail chargé de la réalisation des ODD d'envisager d'inclure des contributions provenant d'activités similaires dans l'élaboration du Système de gestion des ressources et d'en informer la onzième session en conséquence.

Le Groupe d'experts sera informé de la situation actuelle en ce qui concerne la participation des femmes et leur accès dans des conditions d'égalité aux fonctions de direction dans les activités de gestion des ressources, conformément aux visées de l'ODD 5 intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

L'initiative « Women in Resource Management » lancée en 2019 sera présentée et examinée.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies, notamment en ce qui concerne la manière de mieux prendre en compte les questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux sur la Classification-cadre et le Système de gestion des ressources.

14. Formation et sensibilisation

Les activités actuelles du Groupe de travail de la communication ainsi que ses plans de travail pour l'avenir seront présentés au Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts dressera le bilan des manifestations et des ateliers organisés en 2019 et 2020 dans le but de promouvoir et de mieux faire connaître la CCNU et le Système de gestion des ressources et se penchera sur les manifestations prévues en 2020 et 2021.

L'initiative « Young UNFC » sera présentée et fera l'objet d'un débat.

À sa dixième session, le Groupe d'experts a relevé qu'il était nécessaire de fournir des outils numériques efficaces pour faciliter la compréhension et l'utilisation de la CCNU et soutenu les plans du Groupe de travail de la communication visant à préparer des documents numériques et à créer des applications mobiles pour faciliter l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources. Les progrès réalisés dans le développement de solutions numériques seront présentés et examinés.

15. Coopération avec d'autres organisations et entités

Le Groupe d'experts débattera de ses activités actuelles et proposées de coopération avec d'autres organisations et entités, telles que le Centre africain de développement minier, la Commission de l'Union africaine, le projet Establishing the European Geological Surveys Research Area to deliver a Geological Service for Europe (GeoERA), la Fédération européenne des géologues (FEG), EuroGeoSurveys, le projet Exploitation de l'anthroposphère européenne (MINEA) mené dans le cadre de la coopération européenne en science et technologie (COST), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'ITIE, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE. L'objectif est de tirer parti des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

Le Groupe d'experts examinera également le projet de coopération avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat du Conseil de stabilité financière, en examinant le rôle que la CCNU pourrait jouer, s'agissant notamment de rendre compte de la résilience des portefeuilles des sociétés pétrolières et gazières ou énergétiques.

À sa dixième session, le Groupe d'experts a demandé au Bureau d'assurer la coopération et l'échange d'informations sur ses propres travaux avec le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE et d'autres organes du système des Nations Unies s'occupant de questions liées aux ressources, s'agissant notamment de leur gouvernance. Des informations à jour seront fournies à ce sujet.

16. Plans de travail pour 2018-2019 et pour 2020-2021

Le Groupe d'experts examinera l'état de la mise en œuvre de ses plans de travail pour 2018-2019 (ECE/ENERGY/GE.3/2017/2/Add.1) et pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/11).

17. Questions diverses

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et qui relève de son mandat. Les délégations sont invitées à indiquer à l'avance au secrétariat et au Président si elles souhaitent aborder une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts débattrait des dates de sa douzième session, qui se tiendra à Genève en 2021.

18. Adoption des conclusions et des recommandations

Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et recommandations.

Les projets de conclusions et de recommandations seront si possible communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

19. Adoption du rapport et clôture de la session

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations convenues. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président prononcera la clôture de la session.

III. Calendrier provisoire

Le calendrier provisoire indiqué ci-après est susceptible de modifications. Un calendrier détaillé des travaux sera affiché sur le site Web de la Division de l'énergie durable⁹.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 20 avril 2020	
10 heures	1. Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	3. Observations liminaires
10 h 20	4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable
13 heures	<i>Déjeuner</i>
15 heures	4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable (<i>suite</i>)
18 heures	<i>Fin de la première journée</i>
Mardi 21 avril 2020	
10 heures	4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable (<i>suite</i>)
13 heures	<i>Déjeuner</i>
15 heures	4. Atelier sur le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable (<i>suite</i>)
18 heures	<i>Fin de la deuxième journée</i>

⁹ <https://www.unece.org/index.php?id=52488>.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 22 avril 2020	
10 heures	3. Observations liminaires (<i>suite</i>)
10 h 45	2. Élection du Bureau
10 h 55	5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources
11 h 10	6. Décision 2004/233 du Conseil économique et social
11 h 25	7. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de la promotion de l'action dans les domaines interdépendants que sont l'alimentation, l'énergie et l'eau
12 h 5	8. Moyens de promouvoir l'énergie durable
12 h 30	9. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources
	a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources
<i>13 heures</i>	<i>Déjeuner</i>
15 heures	9 e) Sources d'énergie renouvelables
16 h 30	10. Prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources
17 h 30	9 a) Révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (<i>suite</i>)
<i>18 heures</i>	<i>Fin de la troisième journée</i>
Jeudi 23 avril 2020	
10 heures	9 b) Élaboration du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources
10 h 45	14. Formation et sensibilisation <i>Développement de solutions numériques pour la CCNU</i>
11 h 30	12. Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources
12 h 20	9 j) Aspects commerciaux et information financière
<i>13 heures</i>	<i>Déjeuner</i>
15 heures	11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques
16 h 15	9 c) Minéraux
16 h 40	9 d) Pétrole
17 h 5	9 f) Ressources en combustibles nucléaires
17 h 35	9 i) Ressources en eaux souterraines

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>18 heures</i>	<i>Fin de la quatrième journée</i>
Vendredi 24 avril 2020	
10 heures	14. Formation et sensibilisation <i>Initiative « Young UNFC »</i>
10 h 45	13. Femmes et diversité dans la gestion des ressources
11 h 45	9 g) Projets d'injection
12 heures	9 h) Ressources d'origine anthropique
12 h 25	9 k) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs
12 h 50	9 l) Autres applications possibles
<i>13 heures</i>	<i>Déjeuner</i>
15 heures	11. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources dans divers contextes géographiques (<i>suite</i>)
15 h 45	12. Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (<i>suite</i>)
16 h 10	15. Coopération avec d'autres organisations et entités
16 h 50	16. Plans de travail pour 2018-2019 et pour 2020-2021
17 h 10	17. Questions diverses
17 h 20	18. Adoption des conclusions et des recommandations
17 h 30	19. Adoption du rapport et clôture de la session
<i>18 heures</i>	<i>Clôture de la onzième session</i>
